

CHAPITRE 5 – EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	215
1. Articulation avec les documents supra-communaux	217
1.1 Documents concernés	217
1.2 Compatibilité du PLU avec la Loi Montagne	218
1.3 Compatibilité avec le projet de DTA des Alpes du Nord	219
1.4 Compatibilité avec le SCoT de la Région Grenobloise	220
1.5 Compatibilité avec le SDAGE Rhône Méditerranée	223
1.6 Prise en compte du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) de Rhône-Alpes	224
1.7 Prise en compte des Plans Climat Energie Territoriaux	225
1.8 Prise en compte des Schémas des carrières	225
1.9 Le Plan régional de l'agriculture durable 2012-2019	226
2. Perspectives d'évolution de l'état initial de l'environnement et mesures adoptées pour limiter les impacts négatifs	227
2.1 Synthèse des orientations du PLU susceptibles d'avoir un effet sur l'environnement	227
2.1.1 Croissance de la population	227
2.1.2 Localisation du développement	227
2.2 Incidences sur les milieux physiques	228
2.2.1 Effets sur le sol et le sous-sol	228
2.2.2 Incidences sur le réseau hydrographique	228
2.2.3 Prise en compte du climat	229
2.3 Prise en compte des risques naturels	229
2.3.1 Prise en compte du PPRN	229
2.3.2 Gestion des eaux pluviales	230
2.4 Incidences sur les milieux naturels et la biodiversité	232
2.4.1 Les espaces naturels remarquables	232
2.4.2 Les corridors écologiques	234

2.5 Impacts sur la consommation et la gestion des ressources	235
2.5.1 La ressource en eau potable	235
2.5.2 L'assainissement collectif des eaux usées	236
2.5.3 L'assainissement non collectif des eaux usées	237
2.5.4 La gestion des déchets.....	238
2.6 Exposition de la population au bruit	238
2.7 Impacts sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre	238
2.7.1 Les déplacements	238
2.7.2 L'énergie	238
2.8 Impacts sur l'agriculture	239
 3. Conséquences du PLU sur les zones revêtant une importance particulière pour l'environnement, notamment les zones Natura 2000	241
 4. Explication des choix retenus pour établir le PADD au regard des objectifs de protection de l'environnement.....	242
 5. Mesures envisagées pour éviter, réduire, et compenser les impacts du plan sur l'environnement.....	248
5.1 Démarche adoptée pour éviter les impacts sur l'environnement	248
5.2 Mesures prises pour réduire les impacts du projet	248
 6. Dispositif de suivi	250
 7. Résumé non technique	251
7.1 L'état initial de l'environnement.....	251
7.2 Les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.....	254
7.3 – Analyse des impacts du projet sur l'environnement et mesures pour limiter ou réduire les effets négatifs	256
7.4 Manière dont l'évaluation environnementale a été effectuée	260